

La dépêche **D'AGGLOPOLYS**

Les dernières nouvelles !

AUTOMNE 2026



GESTION DES DÉCHETS
ACTION SOCIALE
ENVIRONNEMENT
CRÉMATORIUM

EAU & ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CRÉMATORIUM
GESTION DE LA VOIRIE
LOISIRS & CULTURE
MOBILITÉ

SOMMAIRE

Actualités

Nouveau : l'application « Mes Déchets - Agglopolys »	3
Plan de mobilité spectateurs pour les matchs de l'ADA au Jeu de Paume	4
Evolution du service de location Azalys de vélos électriques !	5
Relais Azalys : programme d'animations	6
L'accompagnement social à votre porte avec le bus du CIAS	7
Rénov'Habitat : venez vous informer !	8
Construction d'un bassin d'orage au coeur de Blois	9
Le Jeu de Paume : demandez le programme !	10-12

Dossiers

Eau et assainissement

L'Eau de Blois/Agglopolys	13
L'assainissement	14
La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)	15

Transport

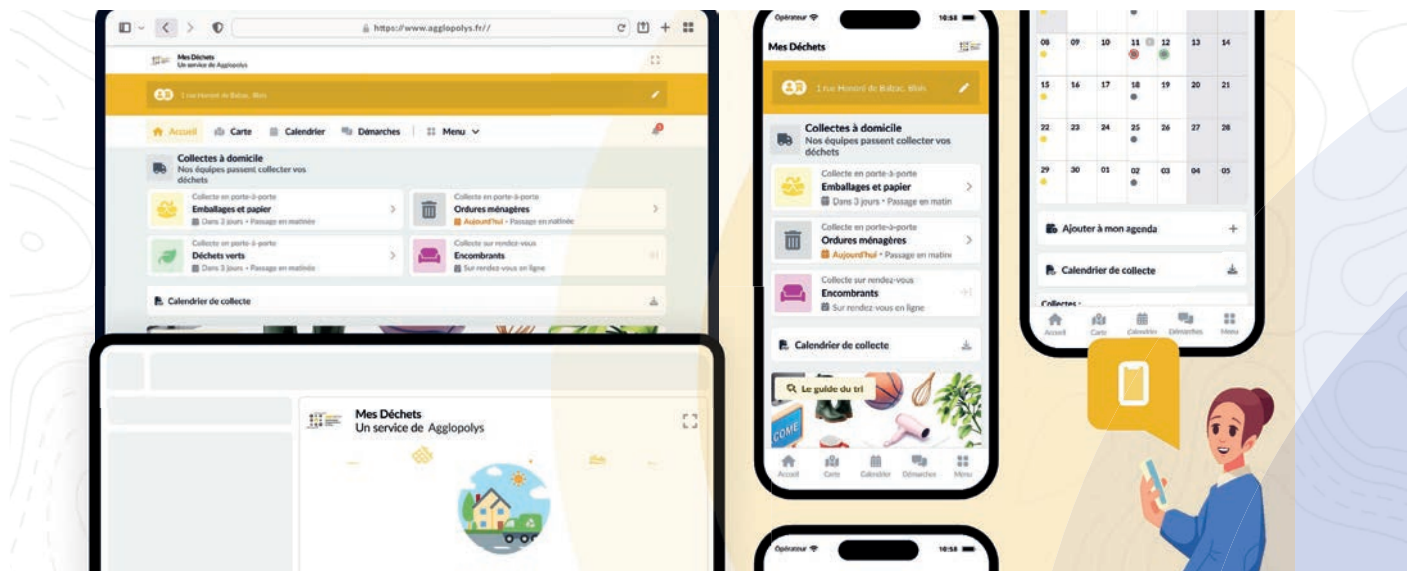
Relais Azalys : un lieu unique au service des mobilités durables	16
Déplacement en transport en commun	17-18
Déplacement à vélo	19
L'autopartage Azalys	20

Déchets

Déchets : les consignes de tri	21
Les biodéchets se trient !	22
Les modalités de collecte	23
Déchetteries	24
La fourrière animale	25
Les piscines d'Agglopolys	26
Le crématorium du Val de Loire	27
Les bibliothèques d'Agglopolys	28

Développement économique

Agglopolys, un territoire où entreprendre	29-30
Le Lab : l'espace collaboratif pour entreprendre	31



NOUVELLE APPLICATION « MES DÉCHETS - AGGLOPOLYS »

Agglopolys propose un nouvel outil de communication pour accéder à toutes les informations utiles à la gestion des déchets du quotidien.

A partir de décembre 2026, « Mes Déchets-Agglopolys » est l'application officielle pour la gestion des déchets sur le territoire d'Agglopolys !

Connaître les jours et horaires de collecte

L'application donne accès au planning annuel de ses collectes, avec prise en compte des jours fériés, et indique le jour du prochain passage du camion de collecte pour le ramassage des bacs gris d'ordures ménagères et des bacs jaunes de papiers et d'emballages.



Notifications en temps réel

L'application délivre des notifications personnalisées et en temps réel sur les reports de collecte de jours fériés, des changements d'horaires ou de fermetures de déchetteries, ou encore des mesures spéciales prises par Agglopolys.

Accéder à « Mes Déchets-Agglopolys »

Téléchargez l'application sur votre smartphone en flashant le QR code, disponible sur Apple et Android.

Disponible également sur agglopolys.fr



Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys

02 54 58 57 57

info.dechets@agglopolys.fr

Savoir comment et où trier

L'application recense les points de collecte les plus proches grâce à la géolocalisation. Elle indique également les consignes de tri de tous les types déchets (verre, biodéchets, ordures ménagères, emballages, encombrants..).

Retrouvez aussi « le guide de tri », un outil vous permettant de rentrer le nom de votre déchet sur un moteur de recherche qui vous indique comment trier celui-ci !



PLAN DE MOBILITÉ SPECTATEURS POUR LES MATCHS DE L'ADA AU JEU DE PAUME

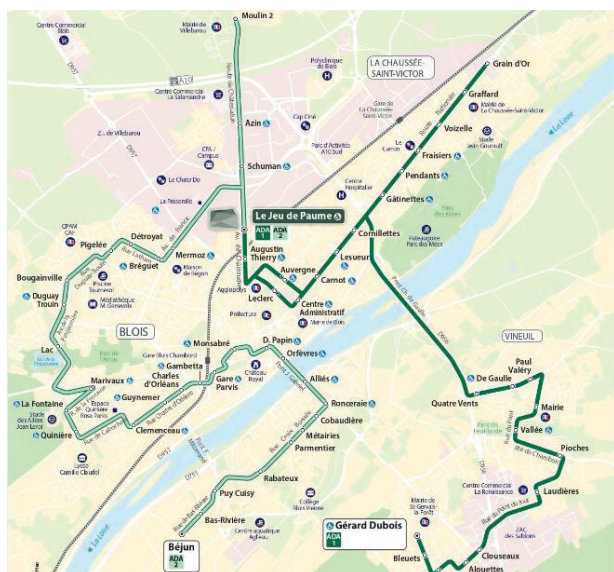
Agglopolys met en place des solutions pour permettre aux supporters de l'ADA Blois Basket 41 de se rendre au Jeu de Paume lors des matchs et laisser au garage sa voiture individuelle !

Deux nouvelles navettes gratuites

Mise en service des "Navettes Jeu de Paume ADA", un nouveau service 100% gratuit spécialement pensé pour faciliter les déplacements des supporters les jours de match.

Deux lignes distinctes permettent désormais de rejoindre le Jeu de Paume depuis différents secteurs de l'agglomération :

- **Navette Jeu de Paume ADA 1** : Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil, La Chaussée-Saint-Victor et Blois Est.
- **Navette Jeu de Paume ADA 2** : Blois (Vienne, centre-ville, ouest, nord) et Villebarou.



Un départ avant le match et 2 retours après le coup de sifflet final. Horaires sur azalys.agglopolys.fr

Autopartage à 1 € A/R

Avec l'autopartage Azalys, profitez d'un véhicule électrique pour 1 € aller-retour les soirs de match. 6 stations disponibles dans l'agglomération. Pour en profiter :

- Créez votre compte sur Azalys Autopartage.
- Demandez votre code promo au plus tard 48 h avant le match, avec une photo de votre billet.
- Réservez votre véhicule et utilisez le code promo.

Le tarif de 1 € comprend le kilométrage, l'assurance et l'électricité.

Trottinettes électriques gratuites

Les trottinettes Bird sont gratuites les jours de match, de 2 h avant à 3 h après le coup d'envoi.

Téléchargez l'application Bird, créez votre compte et utilisez le code de gratuité communiqué la veille du match par l'ADA Blois. L'offre comprend un aller-retour (2 trajets de 15 minutes) vers et depuis le Jeu de Paume.

Parc vélos sécurisé gratuit

Le parc à vélos sécurisé Azalys, situé à proximité immédiate du Jeu de Paume, est gratuit les jours de match.

Éco-Park : covoiturez !

L'Éco-Park est un parking situé à l'entrée du Jeu de Paume, réservé aux véhicules transportant 3 personnes ou plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. Covoiturez et profitez d'un accès direct au Jeu de Paume.

Toutes les modalités sur agglopolys.fr ou ada-basket.com



ÉVOLUTION DU SERVICE DE LOCATION AZALYS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES !

Face à l'augmentation constante des demandes de location de vélo à assistance électrique (VAE) proposée par le Relais Azalys, le service a évolué en juillet 2026 pour permettre à plus d'habitants de tester le VAE.

Concrètement, ce qui a changé :

- les locations annuelles ne sont renouvelables qu'une seule fois
- la location annuelle renouvelée est au coût réel du service
- mise en place de tarifs réduits pour les 18-26 ans et les demandeurs d'emploi

VAE classique	1 mois	1 ^{ère} année	2 ^{nde} année
Tarif normal	60 €	330 €	530 €
Tarif réduit*	30 €	165 €	165 €

VAE spéciaux (triporteur, vélo allongé, vélo adapté)	1 mois	1 ^{ère} année	2 ^{nde} année
Tarif normal	90 €	400 €	650 €
Tarif réduit*	45 €	200 €	200 €

* tarifs réduits aux 18-26 ans, et aux demandeurs d'emploi (contrat 1 mois seulement, 6 mois max, sur présentation d'un justificatif)



Nouveau : le vélo adapté

Perte d'équilibre, troubles moteurs, neurologiques..?

Le vélo adapté Azalys est fait pour vous ! Ce tricycle destiné aux personnes à mobilités réduite est léger et agile. Il permet de rouler confortablement grâce à une assise suspendue et des poignées ergonomiques. Son cadre bas facilite les montées et descentes.



Contact

Relais Azalys

49 avenue Jean Laigret à Blois

09 693 693 41

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr



RELAIS AZALYS : PROGRAMME D'ANIMATIONS

Le Relais Azalys sort son tout premier programme d'animations gratuites, pour repenser vos déplacements du quotidien !

Entretien de son vélo - Ateliers thématiques

Les gestes clés pour entretenir en toute autonomie son vélo : réglages, réparations basiques... A chaque séance, sa thématique !

- samedi 7 novembre 10h - 12h : **L'entretien général du vélo**
- samedi 5 décembre 10h - 12h : **La réparation d'une crevaisson** (et comment l'éviter)

Au Relais Azalys - Inscription à relais.azalys@agglopolys.fr ou au 09 693 693 41

Auto-réparation de son vélo

Apprenez à réparer votre vélo vous-même, guidé par un mécanicien (pièces détachées non fournies, réparations courantes uniquement). Apportez votre vélo !

- mercredis 4 novembre et 2 décembre, samedi 21 novembre, 14h - 16h

Au Relais Azalys - Sans inscription

Les Cafés Mobilités

Venez partager un café, un thé et échanger autour de mobilité durable : transport en commun, modes actifs, autopartage, covoiturage...

- samedi 14 novembre 14h30 - 16h30 : **Le covoiturage**
- samedi 12 décembre 14h30 - 16h30 : **Le transport à la demande**

Au Relais Azalys - Sans inscription

Les Ateliers Mobilités

Des ateliers d'information pour découvrir et apprendre à se déplacer autrement.

- mercredi 25 novembre 17h - 18h30 : **A vélo l'hiver**
Préparer son vélo (éclairage, pneus...) et se protéger du froid.
- mercredi 16 décembre 17h - 18h30 : **Prendre le bus, comment faire ?** Découvrir l'offre, préparer son trajet (lecture de fiche horaire et de plan, prise de ticket...).

Au Relais Azalys - Inscription à relais.azalys@agglopolys.fr ou au 09 693 693 41

Programme complet sur azalys.agglopolys.fr

Contact

Relais Azalys

49 avenue Jean Laigret à Blois

09 693 693 41

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À VOTRE PORTE AVEC LE BUS DU CIAS

Le CIAS du Blaisois s'équipe d'un mini-bus, pour aller à la rencontre de son public sur le territoire d'Agglopolys !

Un camion entièrement aménagé, aux couleurs du CIAS du Blaisois, sillonnera le territoire, pour un accompagnement de proximité :

- aide aux démarches administratives
- facilitation de l'accès aux droits sociaux
- soutien aux usages du numérique
- actions favorisant le bien-vieillir et l'aide aux aidants
- animations ...

Actuellement, les médiatrices d'accès aux droits vous y accueillent lors de leurs permanences : avec ou sans rendez-vous, bénéficiez de conseils sur les différentes prestations sociales et de soutien dans vos démarches administratives.

Prochaines permanences

- **La Chapelle-Vendômoise** - Parking, place du tilleul
Les mardis 10 novembre et 8 décembre, de 9h30 à 12h
- **Sambin** - Parking, rue de la Fontaine Saint-Urbain
Les mardis 24 novembre et 15 décembre, de 9h30 à 12h
- **Chaumont-sur-Loire** - Parking, 46 rue du Maréchal Leclerc
Les mardis 10 novembre et 8 décembre, de 14h à 17h
- **Herbault** - Parking, place de l'Hôtel de ville
Les jeudis 12 novembre et 10 décembre, de 9h30 à 12h

Contact

Cias de Blaisois
4 rue des Cordeliers à Blois
02 54 57 41 20
ciasdublaisois.fr



RÉNOV'HABITAT : VENEZ VOUS INFORMER !

Rénovation énergétique, adaptation du logement, au handicap ou à la vieillesse... Quel que soit votre projet, venez vous informer sur le dispositif Rénov'Habitat !

Dans le maquis des aides et démarches commerciaux, Rénov'Habitat, créé par Agglopolys, propose un accompagnement complet, personnalisé et gratuit :

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches
- Des aides financières pour alléger votre facture

Rénovation énergétique

Vous ne souhaitez plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, mais ne savez pas quels travaux effectuer pour optimiser le confort thermique de votre maison ? Vous envisagez des travaux pour réduire votre facture énergétique mais vous vous interrogez sur les aides financières ?

Adaptation du logement

Vous aimeriez adapter votre logement à votre âge ou à votre handicap en remplaçant votre baignoire par une douche de plain-pied ou en installant une rampe d'accès extérieure, mais ne savez pas de quelles aides financières vous pouvez disposer ?

Vétusté

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Contact

Service Habitat d'Agglopolys
02 54 56 46 99
habitat@agglopolys.fr

A vos agendas, ces événements sont faits pour vous :

Soirées spéciales « économies d'énergie »

Balade thermographique à 18h sur inscription avec visualisation des pertes de chaleur des maisons en direct sur une caméra), puis conférence sur la rénovation thermique à 19h15 en entrée libre :

- **Valencisse (Orchaise) - lundi 23 novembre**
8 rue d'Herbault, salle du Conseil Municipal de la mairie déléguée
- **Cheverny - lundi 30 novembre**
17 rue du Chêne des Dames, salle des fêtes
- **Valloire-sur-Cisse (Chouzy) - mercredi 2 décembre**
14 place de la Mairie, salle des fêtes
- **Chaumont-sur-Loire - mercredi 27 janvier**
81 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, salle de la mairie

Permanences de l'Adil 41 dans les espaces France Rénov' pour des conseils personnalisés en rénovation énergétique (sur rendez-vous au 02 54 56 49 99)

- **Chailles - lundi 23 novembre de 9h30 à 12h**
78 rue nationale
- **Veuzain-sur-Loire - lundi 14 décembre de 14h à 16h30**
4 rue Gustave Marc



CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE AU COEUR DE BLOIS

Agglopolys équipe son territoire d'un bassin de stockage des eaux pour conformiser son réseau d'assainissement.

Le contexte

En rive droite de Blois, eaux usées et eaux de pluie sont collectées dans les mêmes canalisations et acheminées vers la station d'épuration du Blaisois. Lors des fortes pluies, le réseau arrive parfois à saturation et une partie de ces eaux mélangées peut être rejetée directement dans le milieu naturel, la Loire.

Ces déversements d'eaux usées non traitées en Loire se répétant, l'État a mis en demeure la Communauté d'agglomération de Blois de rendre conforme son système d'assainissement sur le Blaisois. Agglopolys a décidé pour ce faire de construire un bassin d'orage dit «de stockage-restitution».

Le bassin

D'une capacité de 9 000 m³, soit près de 4 piscines olympiques, le bassin semi-enterré stockera temporairement les eaux lors des épisodes pluvieux. Une fois la pluie terminée, elles seront progressivement renvoyées vers la station d'épuration pour y être traitées.

Implanté stratégiquement rue de la Garenne à Blois, il est à proximité immédiate du réseau d'assainissement principal qui collecte les eaux de Blois Nord et Ouest, ainsi que de Fossé, Saint-Sulpice-de-Pommeray (en partie), Villebarou et Villerbon.

Afin de garantir une intégration harmonieuse dans son environnement, les partis pris d'aménagement, d'orientation et de distribution des volumes ont été élaborés avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

L'aménagement paysager prévoit de nouvelles plantations, un mur et une couverture végétalisés, une bande de prairie fleurie entre l'ouvrage et la parcelle, et deux espaces verts ouverts au public.

Les travaux

Calendrier : Le chantier a débuté en juin 2026 et doit se terminer fin 2027.

Montant de l'opération : 16 317 443 € HT

Financeurs :

- Agglopolys : 11 532 443 € (70,68 %)
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 1^{er} accord, 4 000 000 € (24,51 %)
- Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 700 000 € (4,29 %)
- Département de Loir-et-Cher (Dotation Départementale d'Aménagement Durable) : 85 000 € (0,52 %)

En fonctionnement, un site autonome, calme et sans nuisance olfactive

Le site fonctionnera en autonomie, sous vidéosurveillance et télégestion, sans éclairage nocturne ni présence humaine permanente.

Les nuisances sonores seront limitées grâce à des locaux isolés, du matériel capoté et des pompes en sous-sol.

Le bassin couvert et les locaux maintenus en dépression, associés à un système de désodorisation, garantiront l'absence de nuisances olfactives.



LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME ! NOVEMBRE 2026/FÉVRIER 2027

SPECTACLES/CONCERTS



Marine

Judi 12 novembre à 20h

Marine, gagnante de la Star Academy 2024, est auteure-compositrice et interprète de plusieurs tubes : « Ma Faute » (certifié diamant), « Cœur maladroît » (certifié or) et son nouveau hit « Escroc ».

**Places assises numérotées :
45 à 65 €**



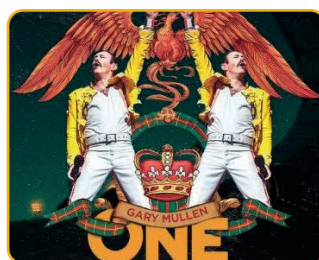
Belinda Davids – Tribute of Whitney Houston

Mercredi 18 novembre à 20h

La Diva sera réincarnée par la chanteuse Belinda Davids, l'une des seules voix contemporaines à posséder une tessiture de 4 octaves nécessaires à cette interprétation de Whitney Houston plus vraie que nature.

**Places assises numérotées :
55 à 85 €**

PMR/ACC : 55 €*



One Night Of Queen

**Dimanche 29 novembre
à 18h**

Un hommage à Queen, porté par Gary Mullen, dont l'interprétation de Freddie Mercury est unanimement saluée. Depuis plus de 20 ans, il séduit des millions de spectateurs à travers le monde.

**Places assises numérotées :
49 à 79 €**



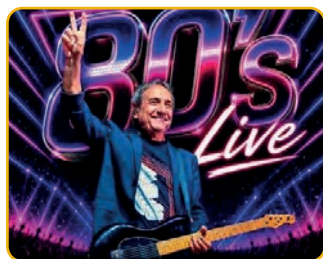
Victoria Dauberville

Vendredi 11 décembre à 20h

Un ballet décalé, sans prince charmant ni codes imposés, qui invite à sortir du cadre et à laisser place à l'inattendu, à la liberté et au rire.

**Places assises numérotées :
45 à 55 €**

SPECTACLES/CONCERTS



Concert 80's live

Judi 17 décembre à 20h30

Venez revivre les plus grands tubes des années 80 avec des artistes exceptionnels dans une ambiance 100 % live et festive !

Places assises numérotées :
48 €



Casse-noisette

Mardi 12 janvier à 20h

Plongez dans la magie de Noël avec Casse-Noisette, l'un des ballets les plus joués au monde, interprété par le Paris Ballet Theater.

Places assises numérotées :
48 à 69 €

Renseignements et réservations : franceconcert.fr
01 55 12 00 00

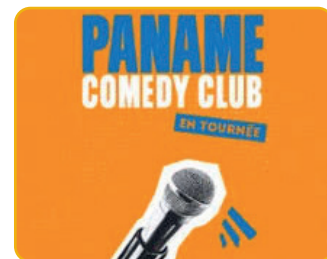


Secret(s) Médical

Vendredi 29 janvier à 20h30

Pour la toute première fois au théâtre, Michel Cymes monte sur les planches dans une comédie inédite et féroce sur le milieu médical... Un dîner explosif !

Places assises numérotées :
49,20 à 69,20 €



Paname Comedy Club

Samedi 30 janvier à 20h

Paname Comedy Club, c'est une heure de stand-up inoubliable, avec les meilleurs humoristes du moment. Qu'ils soient drôles, incisifs, redoutables ou charmants, chaque artiste promet des rires aux éclats !

Places assises numérotées :
42 €

PMR/ACC : 37 €*



Le Lac des Cygnes

Judi 18 février à 20h

L'International Festival Ballet présente le Lac des Cygnes accompagné d'un orchestre en direct. Les décors spectaculaires, les somptueux costumes, et la légèreté donnent une version féerique à ce chef-d'œuvre intemporel.

Places assises numérotées :
45 à 74 €

PMR/ACC : 40 €*

*** Réservations dans les points de vente officiels et sur az-prod.com**

Infos et réservations pour PMR/groupe/CSE, uniquement chez AZ PROD : 02 47 31 15 33.

Le Jeu de Paume

66 avenue de Châteaudun à Blois
02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SALONS/ÉVÉNEMENTS



Salon des Envies d'automne

Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre de 10h à 19h

Découvrez sur un seul lieu les dernières tendances Maison, Jardin, Déco, Bien-être et Gourmet !

- Entrée libre et gratuite
- Contact : contact@puzzle-centre.fr ou 02 47 31 71 94



Nuit de l'orientation

Vendredi 27 novembre de 14h à 20h30

Destinée aux 15 à 25 ans, la « Nuit de l'orientation » permet d'accompagner dans la construction d'un projet — dans une ambiance conviviale et volontairement festive qui favorise les contacts et les échanges.

- Entrée libre et gratuite
- Contact : contact@loir-et-cher.cci.fr ou 02 34 03 90 20



Forum de l'orientation et des métiers

Vendredi 15 janvier de 9h à 12h et 13h à 17h et samedi 16 janvier de 9h à 16h30

Des spécialistes de l'orientation répondent à toutes vos questions sur les formations, les métiers, les études à l'étranger... Forum ouvert aux élèves, étudiants, familles et à tous les publics.

- Entrée libre et gratuite
- Contact : ce.ia41@ac-orleans-tours.fr ou 02 54 44 64 00

Le Jeu de Paume

66 avenue de Châteaudun à Blois
02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SPORT

Participez aux matchs de l'ADA Blois Basket 41 en championnat pro B !



- **Mardi 2 novembre** face à Denain
- **Mardi 17 novembre** face à Gries-Souffel
- **Samedi 5 décembre** face à Fos-sur-Mer
- **Mardi 8 décembre** face à Le Havre
- **Vendredi 18 décembre** face à Nantes
- **Dimanche 27 décembre** face à Hyères-Toulon
- **Samedi 23 janvier** face à Chalon-Reims
- **Samedi 6 février** face à Caen
- **Samedi 13 février** face à Evreux

Contact

ADA Blois Basket
59 bis Avenue de Châteaudun à Blois
02 54 58 30 37 - ada-basket.com



L'EAU DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Agglopolys assure le service d'eau potable soit avec l'Eau de Blois/ Agglopolys, soit par l'intermédiaire de représentants dans des syndicats d'eau potable.

L'Eau de Blois/Agglopolys a pour mission la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Elle doit, pour ce faire :

- **Assurer l'entretien, la maintenance, le renouvellement des réseaux, ouvrages, équipements ;**
- **Contrôler la qualité de l'eau**, du service rendu de manière générale ;
- **Assurer la relation avec les usagers** (gestion des abonnements, relève, facturation et recouvrement, information...) ;
- **Investir, adapter le patrimoine** aux besoins, au contexte réglementaire et aux évolutions techniques.

Communes concernées par l'Eau de Blois/ Agglopolys :

Averdon, Blois, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Champigny-en-Beauce, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Cour-Cheverny, Fossé, Françay, Herbault, Marolles, Molineuf, Orchaise, Rilly-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Seur, Villebarou, Villerbon et Vineuil.

Tarifs sur agglopolys.fr

Contact

L'eau de Blois/Agglopolys - 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0 806 000 139 (coût d'un appel local) aux heures d'ouverture du service clientèle + 24h/24 pour les urgences techniques.

eau@agglopolys.fr — eaudeblois.agglopolys.fr



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vous êtes concerné par l'assainissement collectif si votre habitation est raccordée à un réseau d'assainissement. Le plus souvent, ces habitations sont situées dans les milieux urbanisés ou d'habitats regroupés.

Agglopolys gère les **lagunes**, les **stations d'épuration**, l'entretien du **réseau public** et des branchements, réalise les études et les travaux des postes de refoulement, des stations d'épuration, des extensions et des **améliorations du réseau public...** Objectif : assurer un rejet de qualité des eaux usées traitées vers le milieu naturel.

Services aux particuliers

Pour toutes vos demandes (obstruction de canalisations situées sous le domaine public jusqu'en limite de propriété, demande de raccordement...), contactez le 0806 000 139.

L'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est entièrement à la charge du propriétaire.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseil et accompagnement

Agglopolys conseille et accompagne au quotidien les usagers dans la construction et l'entretien de leur assainissement non collectif pour leur permettre de disposer d'une installation durable et adaptée :

- **Sensibilisation** des propriétaires d'installations obsolètes à la réhabilitation.
- Nécessité et obligation d'entretien.
- **Accompagnement** de ceux qui désirent s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement en réhabilitant leur installation.

Contrôle

Agglopolys exerce également des missions de contrôle des installations, conformément à la réglementation en vigueur : lors du dépôt des permis de construire (maisons neuves) ou en cas de réhabilitation d'assainissements obsolètes, Agglopolys, avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher, vérifie et valide les projets d'assainissement.

Durant les travaux, l'utilisateur a obligation d'informer Agglopolys de l'avancement des travaux afin que le technicien du Conseil départemental passe vérifier leur bonne exécution.

Agglopolys réalise également les contrôles périodiques de fonctionnement et d'entretien, et les contrôles préalables aux ventes.

Coût des interventions

Les contrôles de conception et de réalisation, et de diagnostic de vente (obligatoire lors de la vente d'un bien), sont facturés au propriétaire.

Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien revient à l'occupant.

Tarifs de l'assainissement sur agglopolys.fr

Contact

Agglopolys - Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0806 000 139

assainissement@agglopolys.fr



LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

Infiltrer l'eau de pluie directement là où elle tombe, c'est limiter les inondations, protéger l'environnement et préserver la ressource en eau.

Les limites du réseau d'assainissement classique

Le dérèglement climatique et l'urbanisation croissante génèrent des volumes d'eaux pluviales de plus en plus importants. Les systèmes d'assainissement sont fréquemment saturés avec des risques de débordement des réseaux sur la voie publique (inondation) ou de déversement dans les milieux naturels.

Pour faire face à ces situations, les investissements sont de plus en plus coûteux : renforcement des réseaux, construction de bassins d'orage, surdimensionnement des stations d'épuration...

Une autre solution existe : réduire les apports d'eau dans les réseaux par une gestion de l'eau de pluie au plus près de son lieu de précipitation, on parle de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). L'enjeu est de « déconnecter » l'eau pluviale du réseau d'assainissement en permettant son infiltration immédiate dans les sols.

Elle permet alors aux nappes phréatiques, qui constituent des volumes d'eau douce souterraine, de se recharger. Elle permet aussi aux cours d'eau, indispensables au maintien de la biodiversité, d'être alimentés l'été.

Une évolution vers la gestion intégrée des eaux pluviales

Agglopolys est engagée dans une politique ambitieuse de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, qui consiste à :

- gérer la pluie au plus près du lieu où elle tombe ;
- ne pas mettre l'eau en mouvement ;
- limiter l'imperméabilisation et favoriser les végétaux et la biodiversité

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Agglopolys, en vigueur depuis 2023, définit les règles nouvelles à respecter dans ce domaine. Il prévoit la gestion de l'eau de pluie à l'échelle de chaque parcelle aménagée. L'ensemble des acteurs publics et privés est appelé à s'engager dans cette démarche :

- **Domaine public** : Il s'agit de saisir chaque opportunité d'infiltration des eaux pluviales lors de nouvelles constructions ou de l'aménagement du patrimoine bâti existant.
Par exemple : réaménagement d'une cour d'école, d'une place de village, d'un parking...
- **Domaine privé** : Entreprises, promoteurs immobiliers, constructeurs, comme les particuliers, sont encouragés par Agglopolys à mettre en place des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales.

Pour les particuliers en maison individuelle, il s'agit de déconnecter ses gouttières du tout-à-l'égout pour stocker ou infiltrer l'eau de pluie à la parcelle.

Pour les nouvelles constructions de maisons ou les travaux sur l'existant qui nécessitent un permis de construire, la prise en compte de la gestion de l'eau pluviale à la parcelle est désormais obligatoire.

Contact

Agglopolys - Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0806 000 139

assainissement@agglopolys.fr



RELAIS AZALYS : UN LIEU UNIQUE AU SERVICE DES MOBILITÉS DURABLES

Grâce au Relais Azalys, adopter le bus, le vélo, la trottinette, l'autopartage ou le covoiturage devient simple et accessible.

Le Relais Azalys, situé face à la gare de Blois, centralise les services liés aux déplacements sur le territoire d'Agglopolys, et encourage le passage à des **modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**.

Une offre complète de services

Le Relais Azalys propose notamment :

- la vente des titres et des abonnements et le service après-vente Azalys,
- la location de vélos longue durée et la gestion du stationnement vélo sécurisé,
- un atelier vélo pour apprendre à rénover et entretenir son vélo,
- des conseils personnalisés pour optimiser ses déplacements parmi les offres de transports proposées sur Agglopolys comprenant, en plus du vélo et des bus, le covoiturage, l'autopartage, les trottinettes en libre-service...
- des permanences avec des partenaires
- des animations, sur place ou « hors les murs ».

Horaires sur azalys.agglopolys.fr



Infos pratiques

49 avenue Jean Laigret, Blois

Lignes A à G et navettes centre-ville, arrêt Gare SNCF/
Gare Routière

azalys.agglopolys.fr - 09 693 693 41

relais.azalys@agglopolys.fr



DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Azalys, votre réseau de transports en commun sur le territoire d'Agglopolys.

Le réseau Azalys devient un réseau interurbain avec 42 communes desservies par des lignes régulières pendant la période scolaire et le Transport à la Demande qui prend le relais pendant les vacances.

Les déplacements dans le périmètre d'Agglopolys via le réseau de car REMI sont également pris en compte par les abonnements commerciaux d'Azalys ou par les titres occasionnels comme le Pass.

Le réseau Azalys est structuré avec :

- **Les lignes urbaines** (A, B, C, D, E, F, G, H et les navettes de centre-ville) qui desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou)
- **Les lignes périurbaines** L15 à L32 effectuent des trajets entre les communes du territoire (sauf Saint-Cyr-du-Gault) et Blois (Gare SNCF, Pôle d'Echange Scolaire, lycée C. Claudel) avec 2 courses aller le matin (arrivée à 7h30 et 8h30) et 2 à 3 courses retour (départ vers 16h30, 17h30 et 18h30). Régulières en période scolaire et sur réservation le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.
- En complément de ces lignes périurbaines, **les lignes Remi** desservent notamment les communes de Sambin (ligne 6), Chitenay (ligne 55), Menars et Saint-Denis-sur-Loire (ligne 16).
- **Les lignes scolaires** qui permettent le transport des collégiens vers leur collège de secteur.
- **Le Transport à la Demande Résago** qui permet des trajets entre le domicile et Blois ou les pôles relais tous les jours de la semaine sur réservation.

- **Le Transport à la Demande Handigo** destiné aux personnes en situation de handicap titulaires de la Carte Mobilité Inclusion portant la mention Invalidité ou avec un taux d'incapacité d'au moins 80 %. Sur réservation, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche.
- **La navette Châteaux** à destination des domaines de Chaumont-sur-Loire et du Château de Cheverny entre le 1^{er} avril et la fin des congés scolaires de la Toussaint.

Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin à partir de 6h25, ou tard le soir, jusqu'à 00h45, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à H.**

Réservez au 09 693 693 41, la veille avant 19h (et le samedi pour le lundi matin).

Horaires sur azalys.agglopolys.fr

2 navettes de centre-ville à Blois

Deux circuits desservis par des navettes électriques gratuites de centre-ville, circulent du lundi au samedi (hors jours fériés), avec un passage toutes les 20 minutes. Elles desservent le quartier Vienne et le centre administratif pour la navette N1, et le quartier du Foix pour la navette N2. Elles se rencontrent à la gare routière de Blois et desservent l'axe Denis-Papin dans les 2 sens.

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN (Suite)

Résago, le service de transport à la demande

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation, de se **déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt**.

Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1er mai). Sur Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 m réels d'un arrêt des lignes A à H. Pour les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants.

Le territoire est découpé en 4 zones autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération). Avec 4 horaires pour l'aller et 3 horaires pour le retour.

1.25 € pour les trajets de moins de 10 km et de 2.5 € pour les trajets plus longs (abonnements disponibles).

Réservation jusqu'à 30 min avant votre départ.

En expérimentation pour la zone 3 : la suppression des horaires fixes. Réservation possible tous les jours de 8h30 à 19h (à partir de 9h les dimanches et jours fériés).



Retrouvez la carte Résago sur azalys.agglopolys.fr

Horaires en temps réel

22 bornes d'informations voyageurs équipent les arrêts principaux du réseau. Les horaires en temps réel sont également accessibles sur smartphone via l'application Transit et aux points d'arrêt du réseau via un QR Code.

Titres et tarifs

Les tarifs Azalys sont adaptés à l'âge et aux revenus (jusqu'à 90 % de réduction sur le plein tarif). **Les abonnements sont éligibles à la participation employeurs** (50 % pour les employeurs privés, 75 % pour les employeurs publics).

L'abonnement scolaire est gratuit (frais de dossier à 30 €) et peut être complété par un abonnement illimité (6 € par mois ou 60 € par an). Il est possible d'acheter ses titres de transport dématérialisés avec l'application Azalys Tickets.

Nouveauté : l'accès aux tarifs solidaires a été élargi.

Tarifs sur azalys.agglopolys.fr

Infos pratiques

- Calculer son itinéraire : Transit
- Une réclamation/suggestion : formulaire de contact
- Un objet perdu : iLost
- Acheter en ligne : e-boutique

Centre de relation clientèle

09 693 693 41, de 7h à 20h du lundi au samedi (prix d'un appel local). Le centre d'appels est doté de la plateforme Rogervoice, permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en langage des signes avec un téléconseiller.

Relais Azalys

49 avenue Jean Laigret à Blois

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr

09 693 693 41

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- Du lundi au vendredi 9h à 13h et de 14h à 18h
 - Samedi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- (Fermé dimanches et jours fériés)



DÉPLACEMENT À VÉLO

Location de vélo électrique

Comment louer un vélo ?

1/ Réserver

Connectez-vous sur azalys.agglopolys.fr, constituez votre dossier, effectuez votre réservation, fixez un rendez-vous personnalisé. Ces démarches peuvent aussi être réalisées au Relais Azalys muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB.

2/ Retirer au Relais Azalys

Dès qu'un vélo est disponible, nous vous contactons pour fixer un rendez-vous de retrait. Une révision est prévue à 6 mois.

Aide à l'achat de vélo électrique

Vous souhaitez acheter un vélo électrique ?

Dans le réseau de magasins partenaires, Agglopolys vous rembourse jusqu'à 200 € pour l'achat d'un vélo électrique dans la limite de 25% du prix d'achat. Offre limitée à deux personnes par foyer.

Parc à vélos sécurisés Azalys

4 parcs à vélos sécurisés Azalys sont installés à Blois, disponibles 7j/7 et 24h/24, pour un total de 170 places disponibles :

- **Gare Blois-Chambord**, vidéosurveillance, 2 prises électriques, station de gonflage (80 places)
- **Place de la République face à la Halle aux Grains** (20 places)
- **Place Valin-de-la-Vaissière** (20 places)
- **Le Jeu de Paume**, 66 avenue de Châteaudun (50 places)

Ouverture d'un nouveau parc sécurisé fin 2026 à la gare d'Onzain/Chaumont-sur-Loire !

Pour vous abonner, rien de plus simple !

- 1) Téléchargez l'application Parc à vélos Azalys ou rendez-vous sur portail.larucheavelos.fr/blois
- 2) Inscrivez-vous et payez en ligne (ou par chèque ou espèce au Relais Azalys)
- 3) Accédez au parc sécurisé avec votre smartphone (ou votre carte JVMalin)

Tarifs

jour : 1 € ; mois : 8 € ; semaine : 15 € ; année : 40 € .



PENSEZ À ATTACHER VOTRE VÉLO !

A l'intérieur de parc à vélos, même pour une courte durée, attachez toujours votre vélo. Equipez-vous d'un antivol en U, attachez le cadre et la roue avant.

Géovélo



Une application gratuite permettant :

- Une navigation - Comme un GPS, l'application vous guide en temps réel lors de vos trajets.
- Des itinéraires adaptés à votre pratique,

L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort et sécurité.

Contact

Relais Azalys, 49 avenue Jean Laigret à Blois

09 693 693 41

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr



L'AUTOPARTAGE AZALYS

Besoin de louer une voiture sur une courte durée ? Testez l'autopartage !

Le principe est simple

- vous **créez votre compte** via la plateforme de réservation en ligne (azalys.clem.mobi).
- vous **réservez votre voiture à un prix attractif**, pour une durée minimale de 30 minutes et pour une durée maximale de 20h d'affilée, du lundi au dimanche, de 4h30 à 0h30.
- vous empruntez la voiture réservée, un véhicule électrique avec un **boîtier de vitesse automatique. Vous décarbonez ainsi vos déplacements !**
- vous **restituez la voiture**, au même endroit que vous l'avez empruntée.

Tarifs 2026 / 2027

Habitants d'Agglopolys : Première heure 3 € ; Heure supplémentaire 1.5 €

Habitants d'Agglopolys -25 ans et demandeurs d'emploi : Première heure 2 € ; Heure supplémentaire 0.75 €

En savoir plus et réserver ce nouveau service sur azalys.agglopolys.fr ou via l'application mobile Azalys Autopartage.

Les stations d'autopartage

- **Chailles** : parking rue nationale/rue des Cyprès
- **Cour-Cheverny** : parking en bordure de la RD 765 (accès par la rue Gillette)
- **La Chapelle-Vendômoise** : parking rue des écoles/chemin des coulisses
- **Saint-Sulpice-de-Pommeray** : parking rue de la mairie
- **Valloire-sur-Cisse** : parking route de la Champagne
- **Veuzain-sur-Loire** : parking rue de l'Ecrevissière prolongée (Onzain, commune déléguée)

Service clients de Clem.mobi - Tel. 01 86 86 85 85

De l'autopartage aussi à Blois

Ce service, né d'une initiative citoyenne et s'appuyant sur le réseau coopératif Citiz, propose 2 voitures en libre-service à Blois, à la gare et place de la République.

Renseignements sur centre-valdeloire.citiz.coop

Contact

Relais Azalys

49 avenue Jean Laigret à Blois

09 693 693 41

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr



DÉCHETS : LES CONSIGNES DE TRI

(Re)découvrez les consignes de tri !

Les déchets allant dans le bac jaune

Tous les emballages (plastique, métal, carton) et les papiers se trient ! Ils sont à déposer bien vidés, en vrac et non emboîtés dans le bac jaune ou le conteneur de tri.

Un emballage, c'est ce qui contient un produit ou un objet et qui sert à le protéger et à le transporter avant son utilisation.

Exemples : pot de yaourt, bouteille de shampoing, carton de céréales, paquet de riz, capsule de café, tube de dentifrice, brique de lait, sachet de gruyère, etc..

Les ordures ménagères allant dans le bac gris

C'est tout ce qu'il reste une fois qu'on a trié les déchets :

- **les objets en plastique** (brosse à dent, figurine et jouet, gadget, briquet, assiette et couvert en plastique...)
- **les déchets de nettoyage** (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre froide, litière...)
- **les déchets d'hygiène** (couche, coton tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...)

Soyons vigilants dans notre pratique du tri, quelques erreurs simples sont à éviter :



Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate ou en pulvérisant du vinaigre blanc.
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.

Les déchets allant dans les Points Verre

Tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, pots et bocaux.

À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur l'application « Mes Déchets - Agglopolys » ou sur agglopolys.fr

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys

Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



LES BIODÉCHETS SE TRIENT !

Épluchures, restes de repas et petits végétaux: triez vos biodéchets et faites-en un engrais naturel pour vos plantes d'intérieur ou votre jardin.

Les déchets biodégradables sont composés à plus de 90% d'eau, et ne doivent plus être incinérés. De plus, ils se transforment en terreau pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

Qu'appelle-t-on « biodéchets » ?

Ce sont tous les déchets d'origine végétale de la cuisine, les restes de repas après cuisson, et les petits végétaux du jardin :

- **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, etc.
- **Les déchets de cuisine** : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, etc.
- **Les déchets de maison** : essuie-tout, morceaux de cartons bruns, cendres de bois refroidies.

Agglopolys propose des solutions gratuites pour gérer les biodéchets

Le compostage individuel

Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartement, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.



Conditions de participation :

- habiter une des 43 communes d'Agglopolys,
- ne faire qu'une seule demande par foyer.

Remplissez le formulaire sur agglopolys.fr (justificatif de domicile de moins de 3 mois nécessaire). Vous serez informé par mail des modalités de retrait des composteurs/lombricomposteurs.

Le compostage partagé



Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif gérés par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement.

1. Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents intéressés
2. Informez et impliquez le Conseil syndical ou le bailleur de votre résidence
3. Contactez Agglopolys pour définir votre projet

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



LES MODALITÉS DE COLLECTE

Bacs gris et bacs jaunes sont collectés en alternance 1 fois par semaine.

Pour connaître l'alternance bac gris/bac jaune, consultez votre calendrier de collecte distribué en boîtes aux lettres en fin d'année ou téléchargeable sur agglopolys.fr.

Dans votre commune, le jour de collecte est le **XXXXXX**.

La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h. La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Recevez des alertes sur votre application **Mes déchets - Agglopolys** !

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys

Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



DÉCHETTERIES

Déchets volumineux, électroménager, vêtements... découvrez où, comment et quand les déposer !

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour.

Accès gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits : pneus, extincteurs, bouteilles de gaz (retour fournisseur), médicaments (retour pharmacie), amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Les déchetteries de Valloire-sur-Cisse et de la Chaussée-Saint-Victor sont équipées d'un « caisson du réemploi ». Un agent valoriste de la Ressourcerie Les Bonnes Manières réceptionne les objets en bon état (meubles, objets électriques, de loisirs, du quotidien, de décoration et de puériculture) que les usagers souhaitent donner, au lieu de jeter.

Avec ces équipements de proximité, Agglopolys complète l'offre proposée par les acteurs du réemploi présents sur le territoire.

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Pour connaître la borne Habit Box la plus proche de chez vous, consultez l'application « Mes Déchets - Agglopolys », ou la carte interactive sur agglopolys.fr !



Du 1^{er} juillet au 31 août, les déchetteries d'Agglopolys passent en horaires d'été. Retrouvez les horaires d'ouverture en cours et les adresses des 10 déchetteries sur agglopolys.fr !

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys.

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique.

Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9h-10h / 16h30-17h30) ou le samedi (9h-10h). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Les animaux récupérés par la fourrière :

- chiens en divagation,
- chats errants blessés, chatons abandonnés sur espaces publics
- nouveaux animaux de compagnie (NAC) et autres, après avis d'Agglopolys,
- cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40kg).

Signaler un animal errant

Contactez votre mairie ou Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 9h à 17h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale ou à la gendarmerie de votre secteur.

Les chats dans l'agglomération

Le rôle du propriétaire de l'animal

- Les chats à partir de 7 mois doivent être identifiés.
- La stérilisation est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats.
- Certains vaccins sont obligatoires.

Contacts utiles :

- Association Ecole du chat de Blois : 06 81 28 80 93
- SPA de Sassay : 02 54 79 57 85

Tarifs 2027 (révisables tous les ans)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 85 € (frais doublés dès la 2^{ème} capture/animal)
- Garde en fourrière : 30 € par jour
- Identification éventuelle : 150 €
- Frais de vétérinaire éventuels : 85 € + note d'honoraires

Horaires d'ouverture au public

Rue des Prés d'Amont à Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h30-17h30
Samedi : 9h-10h

Appelez au préalable au 02 54 74 16 73 pour prendre rendez-vous

Contact

Agglopolys - Service Santé Sécurité Accessibilité
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois
Tél. 02 54 90 35 35 - ssa@blois.fr

LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau !

La piscine Tournesol

> **Activités : à l'année, au trimestre ou à la séance !**

Retrouvez un programme d'activités (enfants, adultes ou seniors) variées et adaptées à tous les niveaux de pratique sur agglopolys.fr.

> **Horaires d'ouverture**

Fermeture de la caisse 30 minutes avant les horaires de fermeture indiqués.

Période scolaire

- Lundi : 11h30-13h45
- Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h45 / 17h30-19h45
- Mercredi : 11h30-13h45 / 15h-18h15
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 8h30-13h45

Vacances scolaires

- Petites vacances (Toussaint-Noël-Hiver-Pâques) :
- Du lundi au vendredi : 10h-19h45
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 8h30-13h45

Grandes vacances (juillet-août)

- Du lundi au vendredi : 12h-19h45
- Exceptés : 14 juillet : 10h-19h45
et 15 août : 12h-19h45
- Samedi - dimanche : 10h-19h45

Jours fériés

- 9h-12h45 / 15h-17h45
- Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

> **Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2027) :**

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans et pour les personnes handicapées et leur accompagnateur (se munir de la carte d'invalidité).

Une entrée plein tarif	3.45 €
Carte de 10 entrées	30 €
Une entrée tarif réduit (fournir justificatif) - 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du FNS.	2.35 €

Contact

Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain à Blois
Tél. 02 54 52 01 30 / agglopolys.fr



Le Centre aquatique Agl'eau

> **Horaires d'ouverture**

Univers aquatique

Horaires 2026/2027	Période scolaire	Petites vacances	Période estivale
Lundi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mardi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mercredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Jeudi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Vendredi	11h45-14h 17h15-22h	10h-22h	10h-22h
Samedi	9h-21h	9h-21h	9h-21h
Dimanche	9h-19h	9h-19h	9h-20h

Univers balnéo

- Du lundi au samedi : 10h – 21h et dimanche : 10h-19h

> **Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2027) :**

Univers aquatique - adulte plein tarif : 5 €

Univers aquatique - enfant (3 à 13 ans) : 6.50 €

Univers balnéo et aquatique : 19.25 €

Tous les tarifs sont consultables sur agl-eau.fr

Contact

Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette à Blois

Tél. 02 54 79 70 30

agl-eau.fr ou contact-agleau@uspa.asso.fr



Les piscines saisonnières extérieures

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor.

Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr !



LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Qualité de l'accompagnement des proches et sérénité des lieux caractérisent cet équipement.

Un accueil personnalisé des familles

Le personnel des Crématoriums de France à qui a été confiée la gestion de cet établissement par contrat de délégation de service public, est à la disposition des familles pour les **accompagner et préparer avec elles, selon leurs souhaits et dans le plus grand respect, le moment de recueillement.**

Lieu de recueillement

Le bâtiment a été conçu pour inviter au calme et à la sérénité. Ses teintes sont chaleureuses et apaisantes, le hall d'accueil est spacieux et très lumineux. Les façades disposent de nombreuses ouvertures vitrées qui donnent sur la nature environnante.

L'organisation des différents espaces permet de préserver l'intimité de chaque famille.

Le moment de recueillement est personnalisé avec des musiques, textes et photos. Le personnel du crématorium (maître de cérémonie) accompagne chaque famille dans la préparation et le déroulement de l'hommage au défunt.

Un salon des retrouvailles permet aux familles qui le souhaitent de partager un moment de convivialité à l'issue du moment de recueillement.

Horaire d'accueil :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le samedi sur réservation de 9h à 12h30 et de 14h à 16h

Contact

Crématorium - 85, rue de la Picardière à Blois

Tél. 02 18 54 11 00

valdeloire@crematoriums.fr



LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS

Ouvertes à tous, les bibliothèques vous invitent à lire, écouter, découvrir, explorer et vous divertir, à travers des ressources variées, des expos, des ateliers....

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

Des services

- Un accès à Internet et des initiations en informatique : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Espaces publics numériques (EPN) et WiFi, Ouvert à tous et gratuit. impressions et photocopies (payant : carte de 10/20 ou à l'unité)
- Ateliers sur l'informatique au quotidien pour adultes et jeunesse.
- Des accueils de groupes et de classes sur rendez-vous.
- Médiation animale : chien d'accompagnement social.
- Bibliothèque à domicile et hors les murs : portage à domicile, maison de retraite, hôpital (enfants), maison d'arrêt.

Un programme culturel

Expositions, conférences, lectures, concerts, ateliers, clubs, rendez-vous du patrimoine, prix Emmanuel-Roblès du 1^{er} roman, prix du Noir de l'Histoire, jeux vidéo, etc. Agenda à consulter sur bibliotheques.agglopolys.fr

24h/24 et 7j/7

- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- **Les boîte à retours** : situées à l'extérieur de la bibliothèque Abbé-Grégoire, de la médiathèque Maurice-

Genevoix et de la médiathèque Rose-Valland, elles permettent de rendre à tout moment les documents empruntés.

Un abonnement 100 % gratuit pour tous !

L'abonnement au réseau des bibliothèques d'Agglopolys (Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, et Veuzain-sur-Loire) est gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence et son âge. Il est individuel, valable 2 ans de date à date et pour les 3 bibliothèques d'Agglopolys. Il permet d'emprunter 15 imprimés, 1 liseuse, 10 CD ou vinyles, 7 DVD (Blu-Ray, 4K), 2 jeux vidéo pour 4 semaines et d'avoir accès aux ressources en ligne (cinéma, presse, formations, cours, Maxicours, patrimoine).

Vous pouvez prolonger vos emprunts 1 fois pour une durée de 2 semaines supplémentaires (sur place, par téléphone ou via votre compte lecteur sur internet).

Horaires d'ouverture

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean-Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Lundi : Fermé

Mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h30

Mercredi : 10h-18h30

Samedi : 10h-18h

Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco-de-Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13

Lundi : Fermé

Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Samedi : 10h-13h

Médiathèque Rose-Valland

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire

Tél. 02 54 20 78 00

Lundi, mardi : Fermé

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30

Jeudi, vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-13h / 14h-18h

Horaires d'été consultables sur agglopolys.fr



AGGLOPOLYS, UN TERRITOIRE OÙ ENTREPRENDRE

Agglopolys met à disposition des entreprises un large panel de services et de dispositifs pour entreprendre, réussir et innover.

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois, les entreprises bénéficient d'un parcours résidentiel privilégié.

Pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises aux bureaux modernes et accueillants, ateliers relais tout équipés ou à aménager dans des villages d'entreprises, zones d'activités dédiées à l'artisanat, aux PME-PMI ou aux grandes implantations..

Chefs d'entreprises, porteurs de projets, Agglopolys vous accompagne

Si vous êtes chef d'entreprise ou souhaitez le devenir, d'Agglopolys vous accompagne dans vos projets. Parce que réussir la création et le développement de son entreprise demande de l'organisation, Agglopolys se charge de trouver aux chefs d'entreprises des **solutions adéquates** (immobilier, foncier, financement, recherche de partenaires, recrutement, formalités diverses...), **en collaboration étroite avec ses différents partenaires** (agence DEVUP, chambres consulaires, SEM patrimoniale Territoires Développement, etc.).

> Aide à la création d'entreprise

Agglopolys soutient ou participe à plusieurs dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises :

- **Mature Entreprise** : couveuse d'entreprises pour tester son projet avant la création
- **Initiative Loir-et-Cher** : prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises
- **ADIE** : micro-crédit pour les créateurs exclus du système bancaire

> Aide à l'implantation et à l'extension

Agglopolys et son réseau de partenaires se chargent de trouver aux chefs d'entreprises des **solutions immobilières et foncières adaptées** à leur besoin.

En fonction de la réglementation en vigueur et pour certains projets de création ou de développement d'entreprise, Agglopolys peut accompagner ces projets par des aides sur l'investissement immobilier. Le Conseil Régional peut aussi abonder ces aides.

> Aide aux hébergements hôteliers

Le fonds communautaire d'aide aux hébergements hôteliers soutient le développement de l'offre hôtelière, contribue au **développement touristique durable du territoire**, accompagne la montée en gamme des établissements. Ces aides peuvent être mobilisées dans le cadre de **travaux d'investissement immobilier** y compris pour l'hôtellerie de plein air.

> Soutiens aux commerces et aux TPE

Agglopolys, dans le cadre de sa politique locale de soutien aux activités commerciales, a mis en place un dispositif **d'aide aux commerces et très petites entreprises situés sur son territoire**.

Objectif : Renforcer l'attractivité du commerce de proximité et le maintien d'activités dans les centres-villes et centres-bourgs

Conditions requises pour les artisans, commerçants et prestataires de services (existants ou en création) :

- Être inscrit au répertoire des métiers ou au registre du commerce
- Réaliser un chiffre d'affaires annuel < 1 000 000 M€ HT
- Ne pas être situé dans un parc d'activités économiques
- Ne pas avoir bénéficié de ce dispositif pendant les 3 dernières années

Activités exclues de l'éligibilité du règlement :

- Les agences de services (immobilières, bancaires, assurances, courtages, intérim...)
- Les professions libérales, les pharmacies, les commerces saisonniers, les micro-entrepreneurs (sauf ceux disposant d'un local commercial)
- Les commerces de gros, les activités d'hébergements
- Les locataires d'Agglopolys

Nature des investissements subventionnables :

- Les aménagements immobiliers (travaux liés aux économies d'énergie, de mise en accessibilité et mise aux normes, amélioration des conditions de travail et de sécurité...)
- La rénovation et l'extension des devantures, enseignes, vitrines
- L'équipement des véhicules de tournées, pour les artisans/commerçants « alimentaires »
- Les investissements en matériel, pour les artisans/commerçants « alimentaires », en complément de travaux sur l'immobilier et s'ils apportent une réelle plus-value à l'entreprise, et sans dépasser 30 % du montant des travaux subventionnables. Condition levée si le matériel est considéré comme non transportable, s'apparentant à de l'immobilier.

Forme et montant de l'aide (règlement complet sur agglopolys.fr) :

- Investissement minimum subventionnable : 4 000 € HT
- Taux d'aide maximum : 30 % bonifié à 50 % pour les investissements en faveur de la transition écologique (économie d'eau, énergie, déchets...)
- Subvention plafonnée : 5 000 €
- Les dépenses ne doivent pas être engagées avant de recevoir l'accusé de réception de la demande d'aide par Agglopolys.

> « Bonus à l'installation » pour les commerces

Agglopolys soutient l'installation de nouveaux commerçants dans les centres-villes/ centres-bourgs grâce à son dispositif « bonus à l'installation ».

Objectif : Lutter contre la vacance commerciale **dans les centres-villes et centres-bourgs** et encourager l'installation de nouveaux commerçants dans les locaux vacants ciblés.

Comment ?

Grâce à une aide financière sous forme d'une subvention entre 1000 et 3000 €, en fonction du montant du loyer, versée au porteur de projet. Combiné à des négociations de loyer avec les propriétaires.

> Être accompagné dans la transition écologique de son entreprise : Les « Tickets » d'Agglopolys

Les tickets offrent aux entreprises un dispositif gratuit et personnalisé pour les aider à répondre aux enjeux de transition écologique.

Chaque ticket permet un appui sur une thématique : énergie, eau, déchets/économie circulaire, mobilité, biodiversité, éclairage nocturne...

Agglopolys s'appuie sur ses services, les associations locales et des bureaux d'études spécialisés pour cet accompagnement neutre et opérationnel.



> Vous êtes propriétaire de locaux d'activité et cherchez des locataires ?

Agglopolys accompagne les entreprises dans leur recherche de foncier et d'immobilier. Si vous êtes propriétaire ou avez connaissance de biens immobiliers (locaux commerciaux, bureaux, commerces...) à la vente ou à la location, faites-les connaître à la direction développement économique et touristique d'Agglopolys.

Contact

Direction développement économique et touristique
Hôtel d'agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois
02 54 90 35 22
dev-eco@agglopolys.fr



LE LAB : L'ESPACE COLLABORATIF POUR ENTREPRENDRE

Plus qu'un lieu de travail, le Lab se veut être un véritable lieu de vie et d'émulation des projets.

Le Lab, pôle d'entreprises d'Agglopolys, situé à Blois, regroupe un **espace de coworking, des bureaux, ateliers et locaux mixtes, en pépinière ou hôtel d'entreprises, avec des prestations clé en main** : très haut débit par fibre optique, salles de réunion, espaces détente et repas, conciergerie, parking privé...

Un animateur sur site accompagne les entreprises hébergées et organise des **événements réguliers** consacrés à l'entrepreneuriat, des **ateliers et conférences** ouverts à toutes les entreprises d'Agglopolys.

La pépinière soutient les créateurs d'entreprises en leur offrant, en plus d'une **solution d'hébergement à tarif attractif, un accompagnement personnalisé** (conseil, suivi d'activité). La vie en pépinière permet aux entreprises **d'échanger, de s'entraider, d'étoffer leurs réseaux**.

Le coworking est un **espace de travail partagé**, permettant aux **entrepreneurs nomades, indépendants ou télétravailleurs** de se retrouver dans un cadre professionnel et convivial. **Des bureaux et salles de réunion** peuvent également être loués à la demande.

L'hôtel d'entreprises héberge les entreprises matures ou en développement.

Contact

3/5 rue Roland Garros à Blois
07 85 66 83 23 - 02 54 74 72 21
lelab.agglopolys.fr